



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SALLE DU CONSEIL

SÉANCE DU 24 AVRIL 2014  
N° 3 - 2014

L'année deux mille quatorze, le vingt quatre avril à 20 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie, Maire.

Étaient présents :

Mme BOUCHET BELLECOURT Sylvie (Maire), M. BOULET Frédéric Mme PERNIN Stéphanie, Mme GUEGADEN Florbela, Mme HIRAUX Chantal, Mme MÔLE Lydie, Mme BARRÉ Anne, Mme DELAMAIN Claudine, Mme DE MONTALEMBERT Anne, M. PETIT Jean-Marie, M. LEMIRE Philippe, M. BAEGERT Philippe, M. BERRIÉ Jean-Pierre, M. BORDESSOULLES Benoît, M. TISSIER Michel, M. POTTIER Daniel, M. MOREL Jean-Charles, M. LEFEVRE Olivier, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme BERTHOLIER Sophie (donne pouvoir à M. TISSIER Michel), Mme BRENELIN Saskia (donne pouvoir à M. BERRIÉ Jean-Pierre), Mme VIBERT Magali (donne pouvoir à Mme GUEGADEN Florbela), M. BATTAGLIA Pierre (donne pouvoir à Mme PERNIN Stéphanie), M. FAGES Olivier (donne pouvoir à M. PETIT Jean-Marie).

Monsieur TISSIER Michel a été nommé Secrétaire, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

---

La séance est ouverte à 20h35.

---

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'aucun remerciement des trois listes présentes pendant les élections n'a été reproduit dans le compte-rendu afin d'éviter toute polémique, l'objectif étant de se tourner vers l'avenir.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour du Conseil Municipal, point n° 7, afin de désigner les membres de la Caisse des Ecoles, et de reporter le point existant n° 7 (questions diverses) au point n° 8.

Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

---

**ORDRE DU JOUR :**

- 1°) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 04 Avril 2014.
- 2°) Désignation des membres des commissions.
- 3°) Désignation des membres de la commission d'appel d'offres.
- 4°) Désignation des délégués du Ru de Javot.
- 5°) Désignation des délégués du C.N.A.S.
- 6°) Désignation des membres du C.C.A.S.
- 7°) Désignation des membres de la Caisse des Écoles.
- 8°) Questions diverses.



## **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2014.**

Madame le Maire accepte la prise en compte des remarques écrites de Madame BERTHOLIER concernant la correction du nombre de voix obtenues par M. LEMIRE lors du vote de sa délégation : celui-ci est égal à 16. Elle précise que Mme HIRAUX est conseillère déléguée au Social. Le compte-rendu est alors approuvé à l'unanimité.

## **2. DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS.**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17,

Vu l'article L.2143-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit la constitution de comités consultatifs associant des représentants des habitants de la commune et notamment de leurs associations,

Vu la délibération en date du 04 Avril 2014 portant création fixation des Conseillers délégués,

Considérant que le conseil municipal peut créer des comités consultatifs chargés d'étudier les questions soumises au conseil Municipal,

Considérant qu'il convient de créer des comités consultatifs de travail sur la base des différentes compétences attribuées à la communauté,

Considérant que le Maire est président de droit des comités consultatifs et qu'il peut déléguer cette présidence à un adjoint,

Madame le Maire précise que des appels à candidature pour l'ensemble des comités consultatifs, commissions et C.C.A.S. ont été déposés dans chaque boîte aux lettres et que les inscriptions sont maintenant closes. La volonté était que les héricéens puissent s'impliquer dans la vie de la commune et que les informations sur les travaux du Conseil Municipal soient les plus larges possible.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe à NEUF le nombre de comités chargés de préparer les dossiers du conseil municipal et en fixe la composition comme suit :

**« Urbanisme » : Responsable Monsieur PETIT Jean-Marie**

Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie  
Monsieur BERRIÉ Jean-Pierre  
Monsieur BATTAGLIA Pierre  
Monsieur FAGES Olivier  
Madame DELAMAIN Claudine  
Monsieur ROUDERGUES Jean  
Monsieur BONNEAU Jean-Pierre  
Monsieur PRASSOLOFF Boris  
Monsieur JADAS Olivier

Le conseil municipal procède au vote à mains levées : Pour 20, Contre 3 (M. LEFEVRE, M. MOREL et M. POTTIER), Pas d'abstention. La proposition est adoptée à la majorité.

**« Travaux bâtiments » : Responsable Monsieur LEMIRE Philippe**

Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie  
Monsieur BOULET Frédéric  
Monsieur PETIT Jean-Marie  
Madame BARRÉ Anne  
Monsieur TISSIER Michel  
Madame GOZAL Muriel  
Monsieur ALVES Antoine  
Monsieur PRIGENT Bruno  
Monsieur GOFFLO Pierre

Le conseil municipal procède au vote à mains levées : Pour 23, Contre 0, Pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**« Associations » : Responsable Monsieur LEMIRE Philippe**

Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie  
Madame BARRÉ Anne  
Madame GUEGADEN Florbela  
Madame PERNIN Stéphanie  
Monsieur BOULET Frédéric  
Madame BERTHOLIER Sophie  
Monsieur GUEGADEN Philippe  
Monsieur TORRES Yannick  
Monsieur LEFRANC Michel  
Madame FOUCHÉ Alexandra

Le conseil municipal procède au vote à mains levées : Pour 23, Contre 0, Pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**« Culture – Patrimoine - Tourisme » : Responsable Madame BRENELIN Saskia**

Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie  
Madame PERNIN Stéphanie  
Monsieur BATTAGLIA Pierre  
Madame DE MONTALEMBERT DE CERS Anne  
Monsieur BERRIÉ Jean-Pierre  
Monsieur BORDESSOULLES Benoît  
Madame DELAMAIN Claudine  
Madame VIALAT Séverine  
Madame OLIVIER Catherine  
Madame DEBUICHE Dominique  
Madame BROUTY D’HENNEZEL Marie-José  
Monsieur ROUSSET Olivier  
Madame BOISMARD Annie  
Madame MERCIER Nathalie  
Monsieur GUEGADEN Philippe  
Monsieur MASSONNEAU Luc  
Madame SIMONIN Maryse  
Monsieur VILLAIRE Jean-Marie  
Monsieur DE ANDIA Olivier  
Madame MARTEL Chantal  
Madame DERIEN Joëlle  
Madame BAZ Hélène

Le conseil municipal procède au vote à mains levées : Pour 23, Contre 0, Pas d’abstention. La proposition est adoptée à l’unanimité.

**« Enfance – Jeunesse - Scolaire – Restauration Scolaire – Centre de Loisirs » : Responsable Madame GUEGADEN Florbela**

Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie  
Madame PERNIN Stéphanie  
Madame DE MONTALEMBERT DE CERS Anne  
Monsieur BATTAGLIA Pierre  
Monsieur BOULET Frédéric  
Madame BRENELIN Saskia  
Monsieur BORDESSOULLES Benoît  
Madame BERTHOLIER Sophie  
Madame FERTAT Kristell  
Madame BELJAMBE Florence  
Madame GILLOURY Lucie  
Madame BOULET Patricia  
Madame DALAINE Mathilde  
Madame ALLAIRE Isabelle  
Madame FUSTER Isabelle  
Monsieur ORTIE Didier  
Monsieur MIARA Franck

Le conseil municipal procède au vote à mains levées : Pour 23, Contre 0, Pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**« Sécurité des biens et des personnes – Circulation routière »: Responsable Monsieur BAEGERT Philippe**

Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie  
Monsieur BOULET Frédéric  
Monsieur LEMIRE Philippe  
Monsieur PETIT Jean-Marie  
Monsieur BATTAGLIA Pierre  
Monsieur BERRIÉ Jean-Pierre  
Madame DELAMAIN Claudine  
Madame HANRAS Babette  
Monsieur ROGEAUX Xavier  
Madame VANNIER Pierrette  
Madame BOULET Patricia  
Monsieur GUEGADEN Philippe  
Monsieur FALLOUX PALADINO Renaud  
Monsieur GOURÉ Claude  
Monsieur FAGLAIN Alain

Le conseil municipal procède au vote à mains levées : Pour 23, Contre 0, Pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**« Communication » : Responsable Madame MÔLE Lydie**

Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie  
Madame PERNIN Stéphanie  
Madame BRENELIN Saskia  
Madame DE MONTALEMBERT DE CERS Anne  
Monsieur LEMIRE Philippe  
Madame BERTHOLIER Sophie  
Madame BOISMARD Annie  
Madame HANRAS Babette  
Madame DEBUICHE Dominique  
Madame BROUTY D'HENNEZEL Marie-José

Le conseil municipal procède au vote à mains levées : Pour 23, Contre 0, Pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**« Environnement – Embellissement du village – Développement durable » : Responsable Monsieur BORDESSOULLES Benoît**

Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie  
Madame VIBERT Magali  
Monsieur BOULET Frédéric  
Monsieur BERRIÉ Jean-Pierre  
Monsieur FAGES Olivier  
Monsieur TISSIER Michel

Madame TROESCH Élisabeth  
Madame BOULET Patricia  
Monsieur OUARI Paul  
Madame ALVES Adélaïde  
Madame BALENDA Lucy

Le conseil municipal procède au vote à mains levées : Pour 23, Contre 0, Pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**« Social »: Responsable Madame HIRAUX Chantal**

Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie  
Madame PERNIN Stéphanie  
Monsieur PETIT Jean-Marie  
Madame DE MONTALEMBERT DE CERS Anne  
Monsieur BATTAGLIA Pierre  
Madame DELAMAIN Claudine  
Madame ABRAMOVICI Danielle  
Madame LEKBIR Isabelle  
Docteur DUPOND Delphine  
Monsieur LE DROUMAGUET Christophe  
Monsieur DUFOUR Bernard  
Monsieur PLANELLS Marc  
Madame VANNIER Pierrette  
Madame RIZIO Agnès  
Monsieur BANZET Michèle  
Madame BONNEAU Marie-Noëlle  
Madame THEVENOT Solange

Le conseil municipal procède au vote à mains levées : Pour 23, Contre 0, Pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vu l'article L.2143-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit la constitution de comités consultatifs associant des représentants des habitants de la commune et notamment de leurs associations,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de la commune d'Héricy de créer une commission « finances », de la constituer de l'ensemble des membres du Conseil Municipal :

Le conseil municipal procède au vote : Pour : 23, Contre : 0, pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. POTTIER Daniel demande pourquoi la commission a été convoquée avant la nomination de ses membres. Monsieur BOULET Frédéric précise que les dates trop rapprochées entre les conseils et la commission ont dû être prises en compte, sachant que l'ensemble des membres du Conseil étaient membres de cette commission. Le Conseil municipal de la commune d'Héricy décide de voter nominativement à mains levées les neuf personnes extérieures proposées par Madame le Maire :

Monsieur LE GOFF Roger  
Monsieur SIMONIN Jacques  
Monsieur MEDEIROS Edouard  
Monsieur GILLE Jean-Claude  
Monsieur COTTIN Claude  
Monsieur BORDESSOULLES Philippe  
Monsieur ZIMBRON ROMERO Julio  
Madame FERRAN Monique  
Monsieur KAMERER Robert

Le conseil municipal procède au vote : Pour : 23, Contre : 0, pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES APPELS D'OFFRES.**

Vu le décret n°2006-975 du 1er Août 2006 portant dispositions du code des marchés publics, notamment les articles 7 et 102 du code précité,

Vu le décret n°2008-206 du 29 Février 2008 modifiant le code des marchés publics,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de créer une commission d'appel d'offres,

Une liste est constituée et proposée au Conseil Municipal comme suit :

#### **Membres titulaires :**

- Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie - Présidente
- Monsieur LEMIRE Philippe
- Monsieur POTTIER Daniel
- Monsieur TISSIER Michel

#### **Membres suppléants :**

- Monsieur BOULET Frédéric - Président
- Monsieur BATTAGLIA Pierre
- Monsieur PETIT Jean-Marie
- Monsieur BERRIE Jean-Pierre

Le conseil municipal procède au vote à bulletins secrets: Pour : 23 Contre : 0, Abstention : 0. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **4. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU RU DE JAVOT.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée Javot et des articles L.5212-7 et L.5212-8 du code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil Municipal de désigner au scrutin secret à la majorité absolue, deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qui représenteront la commune au sein de cet organisme.

Après délibération, le Conseil Municipal procède au vote à mains levées à la désignation de ces délégués et élisent à l'unanimité :

**Délégués titulaires :**

- Monsieur BORDESSOULLES Benoit
- Madame BRENELIN Saskia

**Délégués suppléants :**

- Monsieur BERRIÉ Jean-Pierre
- Madame BARRÉ Anne

**5. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU C.N.A.S.**

Madame le Maire propose de se désigner en qualité d'élu du C.N.A.S. et de nommer Monsieur ALLAIRE Daniel en qualité de représentant du personnel pour le C.N.A.S.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

**6. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU C.C.A.S.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Familles et de l'Action Sociale, et notamment son article L123-6,

Vu le décret n°2000-6 du 4 Janvier 2000 portant modification du décret n°95-562 du 6 Mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale notamment l'article 7 sur la composition du conseil d'administration.

Le Conseil Municipal décide par un vote à main levée à l'unanimité de fixer à sept le nombre des membres élus du conseil d'administration du centre communal d'action sociale. Madame le Maire propose la liste des candidats suivante au vote :

**Membres du Conseil Municipal :**

- Madame BOUCHET BELLECOURT
- Madame HIRAUX Chantal
- Madame PERNIN Stéphanie
- Monsieur PETIT Jean-Marie
- Madame DE MONTALEMBERT DE CERS Anne
- Monsieur BATTAGLIA Pierre
- Madame DELAMAIN Claudine

**Membres extérieurs :**

- Madame ABRAMOVICI Danielle (représentant une association œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion)
- Madame LEKBIR Isabelle (représentant une association familiale)
- Docteur DUPOND Delphine

- Monsieur LE DROUMAGUET Christophe (représentant une association œuvrant dans le domaine des personnes handicapées)
- Monsieur DUFOUR Bernard
- Monsieur PLANELLS Marc
- Madame VANNIER Pierrette (représentant une association œuvrant dans le domaine des personnes âgées).

Le conseil municipal procède au vote : Pour : 23, Contre : 0, pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CAISSE DES ÉCOLES**

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire propose la liste des candidats suivants au vote :

- Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie
- Madame PERNIN Stéphanie
- Madame GUEGADEN Florbela
- Madame DE MONTALEMBERT DE CERS Anne
- Madame HIRAUX Chantal
- Madame BRENELIN Saskia
- Madame BARRÉ Anne
- Madame BERTHOLIER Sophie

Le conseil municipal procède au vote : Pour : 23, Contre : 0, pas d'abstention. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

- 1- Un point précis sera ultérieurement transmis sur la maison médicale (coût, affectation de l'étage, propositions de locations).
- 2- Choix des membres extérieurs aux commissions : L'ensemble des candidatures a été retenu dans la mesure des places disponibles.
- 3- Rythmes scolaires : un point a été réalisé avec M. DURIEUX, représentant l'Inspection Académique. Nous restons en attente des promesses d'assouplissement promises par le gouvernement.
- 4- Vols à domicile : devant la recrudescence de ces vols sur la commune, la commission sécurité, dont les membres ont été nommés ce jour, vont devoir proposer des actions à mettre rapidement en place. Un petit rappel : l'opération « tranquillité vacances » reste effective tout au long de l'année. A ce jour, aucun des pavillons signalés auprès du commissariat n'a été cambriolé.
- 5- M. BORDESSOULLES Benoît signale que la commune a été félicitée pour avoir atteint 75 % de réduction des phytos. Il précise qu'une formation aura prochainement lieu et

qu'une personne des Services Techniques de la commune devrait être inscrite à cette formation.



- ❖ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h56.

Le secrétaire de séance

Monsieur TISSIER Michel

Le Maire,

Madame Sylvie BOUCHET BELLECOURT